



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Le Recteur de l'académie de Toulouse

Vu le code de l'éducation,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat,

Rectorat

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat,

Direction des Examens  
et Concours

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat,

DEC 2

Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

## ARRÊTÉ

**ARTICLE 1 :** La commission du recrutement sans concours pour l'accès au grade d'adjoint administratif – Session 2024 – est constituée comme suit :

### PRÉSIDENTE :

Madame Carole MORELLE – Secrétaire générale adjointe – Rectorat de Toulouse

### MEMBRES :

Monsieur Jean-Guy MARET – Chef d'établissement - Collège René-Cassin – Saint-Orens-de Gameville

Monsieur Fabrice MAURY – Attaché principal - Division des personnels enseignants et des moyens 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés (DIPEM) - DSDEN de l'Ariège

Madame Béatrice QUEULIN - Responsable des ressources humaines – Université de Toulouse

**ARTICLE 2 :** Le Secrétaire général de l'académie de Toulouse est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Toulouse, le 14.03.2024  
Pour le recteur et par délégation,  
Pour le secrétaire général empêché,  
La secrétaire générale adjointe  
Organisation scolaire et pilotage académique

Fabienne TAJAN